

Zones Non Agricoles

Espaces Verts

10 Avril 2017- Bulletin n°2-2017, page 1

- PINS
- BUIS
- PLATANES
- MARRONNIERS
- TILLEULS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL EN ZONES NON AGRICOLES

Le Bulletin de Santé du Végétal Zones Non Agricoles devient maintenant un bulletin à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes

Les différents bioagresseurs évoqués dans le BSV sont suivis par un réseau d'observateurs dans le cadre de l'épidémiosurveillance sur les territoires auvergnats et rhône-alpins.

Ce réseau bénévole est composé d'agents techniques de communes et de techniciens FREDON.

Il évoque la présence (faible, modérée ou forte) des bioagresseurs suivis sur certains sites d'observations.

Sommaire

Numéro 02

Avril 2017

Processionnaire du pin: les processions sont en cours voire même terminées.

Pyrale du buis: les chenilles ont repris leurs activités de nutrition, les traitements à base de bacillus vont pouvoir commencer.

Tigre du platane: les formes hivernantes sont présentes sous les rhytidomes. Les migrations de printemps vers les feuilles ont commencé.

Mineuse du marronnier: les pièges à phéromones peuvent être mis en place.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.



Zones Non Agricoles

Espaces Verts

10 Avril 2017 - Bulletin n°2-2017, page 2

Pins

■ Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Nuisibilité esthétique (Dégradation de l'aspect visuel)		
Nulle	Modérée	Forte
Nuisibilité commoditaire (Chenille urticante)		

• Observations Auvergne

Avec une fin d'hiver assez douce les signalements de processions de chenilles ont été signalés depuis fin février en Auvergne.

En effet dès fin février, les premières descentes ont été observées à Royat (63).

Sur les sites les mieux exposés, les chenilles sont majoritairement descendues bien qu'il reste des chenilles dans certains cocons (processions en cours sur la commune de Lempdes (63).

En altitude, il reste probablement de nombreuses chenilles dans les nids qui effectueront leurs processions à la faveur de chaque épisode de soleil et de douceur. Comme l'année dernière les nids de chenilles sont nombreux et concentrés sur certains sites.

Pour la ville de Vichy (03), la pratique de l'échenillage systématique (suppression des nids d'hiver) et la mise en place d'Ecopièges semblent montrer une certaine efficacité bien que quelques descentes de chenilles soient constatées.

Les nids même vidés de leurs chenilles; contiennent encore une grande quantité de poils urticants.

• Observations Rhône-Alpes

Sur les communes de Gaillard (74), Sales (74), Aix les Bains (73), Grenoble (38) et Golf du Forez (42), les 1ères processions sont constatées.



Chenilles en procession.

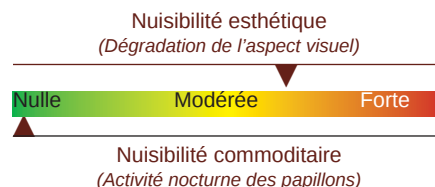
Zones Non Agricoles

Espaces Verts

10 Avril 2017 - Bulletin n°2-2017, page 03

Buis

■ **Pyrale du buis** (*Cydalima perspectalis*)



• **Rappel**

En automne-hiver, la chenille de *Cydalima perspectalis* hiverne dans un cocon lâche de fils de soie entre deux feuilles de buis.

Les chenilles actuellement en activité sont donc issues de la dernière génération de 2016.

• **Observations Auvergne**

Sur la commune de Lempdes (63), les larves hivernantes quittent leurs cocons pour aller consommer les feuilles de buis. Les premières chenilles ont été détectées aux alentours du 17/03/2017. Actuellement, les différents stades larvaires se côtoient de L2 à L5 mesurant environ 10 à 20 mm. Les dégâts sur le feuillage sont maintenant visibles.

Sur la commune de Cébazat (63), les premiers cocons de la pyrale du buis ont été détectés début mars et les chenilles se sont développées durant ce dernier mois. Le premier traitement à base de *Bacillus thuringiensis* appelé Bt (un insecticide biologique d'origine bactérienne) a été appliqué cette semaine.

Sur la commune de Vichy (03), les 2 traitements annuels de 2016 à base de Bt se sont avérés efficaces puisque les observations ne révèlent aucune présence de chenilles en ce début de printemps.

Sur la commune du Puy en Velay (43), aucune détection de chenilles actuellement.

Pour cette année, le traitement Bt est à réaliser dès maintenant afin de réduire le nombre des chenilles responsables du premier vol de papillons.

• **Observations Rhône-Alpes**

Sur la commune de Gaillard (74), les 1ères chenilles ont été repérées le 22/03 et les arbustes infestés ont aussitôt été traités au Bt.

Bien qu'il soit encore trop tôt, les 1ers pièges à phéromones ont également été installés. Ceux-ci vont servir à capturer les papillons mâles. Ce piégeage permettra de connaître le pic de vol et servira donc à positionner le 2ème traitement Bt contre les chenilles issues de la prochaine génération (1ère génération de 2017).



Chenilles de la pyrale du buis .

Zones Non Agricoles

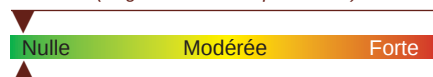
Espaces Verts

10 Avril 2017 - Bulletin n°2-2017, page 04

Platanes

■ Tigre du platane (*Corythucha ciliata*)

Nuisibilité esthétique
(Dégradation de l'aspect visuel)



Nuisibilité commerciale
(Chutes des insectes)

• Rappel

Au printemps, les adultes quittent les rhytidomes et remontent le long du tronc pour aller se positionner sur la face inférieure des feuilles à proximité de la nervure centrale.

Le comptage des formes hivernantes sous les rhytidomes peut être un bon indicateur des populations de tigres présents au printemps.

Le seuil de nuisibilité est estimé à 70 tigres par dm² et par arbre.

• Observations Auvergne

Sur la commune de Vichy (03), les formes hivernantes du tigre du platane sont présentes (80 à 100 tigres pour 1 dm²) tout comme sur la commune de Lempdes (63) où elles sont observées depuis début mars.

Actuellement le nombre des formes hivernantes est en diminution et il semblerait que les migrations de printemps aient déjà commencé.

• Observations Rhône Alpes

Sur les communes de La Motte Servolex (73) et Grenoble (38), les formes hivernantes sont présentes en très faibles quantités.

■ Pucerons Rosier

Sur les communes de La Motte Servolex (73) et Annemasse (74), les 1ers pucerons sont observés.

Zones Non Agricoles

Espaces Verts

10 Avril 2017 - Bulletin n°2-2017, page 05

Marronniers

■ Mineuse du Marronnier (*Cameraria orchidella*)

Nuisibilité esthétique
(Dégradation de l'aspect visuel)

▼
Nulle Modérée Forte

• Rappel

Cet insecte se développe de préférence sur marronnier blanc (*Aesculus hippocastanum*).

Les mineuses du marronnier passent l'hiver sous forme de nymphes dans les feuilles mortes tombées au sol.

Les marronniers débutent leur démarrage végétatif en pleine (feuilles en cours de déploiement sur les arbres les plus avancés). La plupart des bourgeons sont gonflés et collants.

• Méthode de biocontrôle

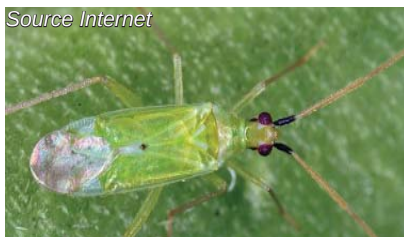
Les pièges à phéromones peuvent être dès à présent installés.

■ Puceron du tilleul (*Eucallipterus tiliae*)

• Observations Rhône-Alpes

En lutte préventive contre le puceron « *Eucallipterus tiliae* » et l'acarien « *Tetranychus urticae* », la commune de Grenoble (38) a réalisé des lâchers de larves d'*Adalia bipunctata* et de *Macrolophus pygmaeus*. Cela fait maintenant 10 ans que la commune réalise ces lâchers préventifs avec succès.

Source Internet



Adulte de *Macrolophus pygmaeus*.



FREDON Auvergne

Larve de Coccinelle.



FREDON Auvergne

Adulte de Coccinelle
(*Adalia bipunctata*).

Zones Non Agricoles

Espaces Verts

10 Avril 2017 - Bulletin n°2-2017, page 06

Gendarmes

(*Pyrrhocoris apterus*)

•Observations Rhône-Alpes

Sur la commune de Divonnes les Bains (01), des nids de larves de « *Pyrrhocoris apterus* » appelés plus communément « Gendarmes » ont été observées sur des tilleuls.

Cet amas de larves impressionnant n'est absolument pas nuisible pour l'arbre.

Ces insectes occasionnent aucun dégât, ils sont même utiles puisqu'ils se nourrissent d'œufs d'autres insectes ravageurs.



FREDON Rhône-Alpes

Nids de *Pyrrhocoris apterus*